

Manuel d'Exploitation



VERSION UTI.Pack ECS (ECS)



VERSION UTI.Pack (ECS/CMSI)

UTI.Pack

SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE INTERACTIF

SOMMAIRE

PRINCIPES D'EXPLOITATION	2
EXPLOITATION-VÉRIFICATION ET MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE.....	4
OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS GÉNÉRALES.....	6
OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS GÉNÉRALES (SUITE)	8
OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS LIÉES À LA DÉTECTION.....	14
SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À L'ÉVACUATION (ZONE D'ALARME).....	18
SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ (7 FONCTIONS POSSIBLES)	22
SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ (2 FONCTIONS À RUPTURE POSSIBLES).....	26
CONSIGNES D'EXPLOITATION.....	30



Version ECS/CMSI :
UTI.Pack



Version ECS :
UTI.Pack ECS

gestion par niveaux d'accès

La centrale est exploitée avec la notion de niveaux d'accès.

Les manipulations sur les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) sont protégées par des niveaux d'accès correspondant à la compétence et au niveau de responsabilité de l'intervenant.

Niveau 1 (N1) :

Personnel exerçant une responsabilité générale de surveillance.

Il permet à l'exploitant d'effectuer des commandes qui ne changent pas l'état de la centrale (arrêt signaux sonores, essai signalisations)

Niveau 2 (N2) :

Personnel ayant une responsabilité particulière de sécurité.

Il permet à l'exploitant d'effectuer des opérations usuelles d'exploitation (mise en service/hors service de zones de détection, acquittement processus, réarmement).

Niveau 3 (N3) :

Personnel habilité par le constructeur à faire de la maintenance ou du contrôle.

Il est réservé au vérificateur/installateur et permet d'effectuer des commandes liées aux opérations de maintenance et de paramétrage.

Le niveau d'accès 1 est inclus dans les niveaux d'accès 2 et 3.

Le niveau d'accès 2 est inclus dans le niveau d'accès 3.

Sans opération pendant 60 secondes, le système revient automatiquement au niveau d'accès 1.

Quand un code correct est entré, la centrale émet deux bips successifs.

Quand un code incorrect est entré 5 fois successivement en moins de 5 minutes, la centrale émet plusieurs bips successifs et interdit l'accès aux niveaux 2 et 3 pendant 15 minutes.

généralités

Chaque action sur une touche conduit à l'émission d'un bip court de prise en compte.

Une manipulation non autorisée au niveau d'accès en cours ou une erreur de manipulation génère un bip prolongé.

Les signalisations feu et dérangement sont mémorisées, à l'exception des défauts alimentation qui sont réarmés quand le défaut disparaît.

signalisations sonores

Continue : Détection d'un feu.

Discontinue : Dérangement, y compris, perte d'une alimentation, défaut système, Pré-alarme.

Bip long : Manipulation interdite.

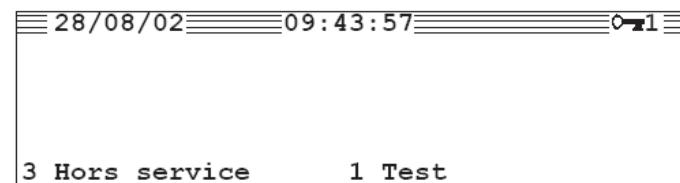
Bip court : Action sur un des boutons pousoirs.

écrans de veille

Le tableau étant en état de veille :

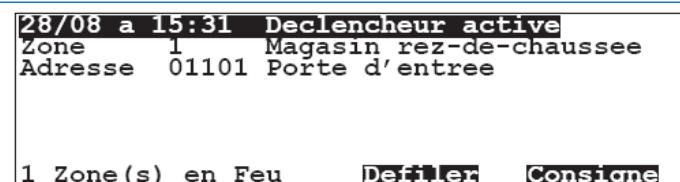


Le tableau ayant un ou plusieurs Hors service et/ou un ou plusieurs Test :



écran d'alarme feu

Le tableau ayant détecté un Feu :



EXPLOITATION-VÉRIFICATION ET MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Extraits
(commentaires) de
l'arrêté
du 25 juin 1980

MS 58 Obligations de l'installateur et de l'exploitant

§ 3.Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat d'entretien avec un installateur qualifié.

Ce contrat doit inclure les essais fonctionnels prévus à l'article MS 56, paragraphe 3, deuxième tiret.

MS 68 Entretien

Le Système de Sécurité Incendie (*SSI*) doit être maintenu en bon état de fonctionnement.

Cet entretien doit être assuré :

- soit par un technicien compétent habilité par l'établissement ;
- soit par l'installateur de chaque équipement ou son représentant habilité.

Toutefois, les systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B doivent toujours faire l'objet d'un contrat d'entretien.

MS 69 Consignes d'exploitation

Le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme.

L'exploitant ou son représentant doit s'assurer, une fois par semaine au moins, du bon fonctionnement de l'installation et de l'aptitude des alimentations électriques et/ou pneumatiques de sécurité à satisfaire aux exigences du présent règlement.

L'exploitant doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.

L'exploitant doit disposer en permanence d'un stock de petites fournitures de rechange des modèles utilisés tels que lampes, fusibles, vitres pour déclencheurs manuels à bris de glace, cartouche de gaz inerte comprimé, etc.

Norme NF S 61.933
règles de maintenance
(déc. 2022)

5.4 Les actions de maintenance doivent être réalisées par des techniciens compétents ou spécialisés.

6.1 Le personnel chargé de l'exploitation doit posséder un niveau de qualification suffisant, donné par une formation réactualisée dans le temps en fonction de ses attributions et responsabilités.

7.5 Les personnels chargés d'exécuter les opérations de maintenance du SSI doivent être formés.

vérifications
périodiques des
systèmes de sécurité
incendie

PÉRIODICITÉ	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION (Extraits des articles des normes et règles)	INTERVENANTS
1 JOUR	<p>NF S 61-933 (déc. 2022) - Annexe L.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'ECS du SDI. - Examen des états sur l'Unité de Signalisation (US) par action sur le (ou les) bouton(s) "Essai voyants" éventuels et dans le cas d'un CMSI par action sur la touche "Bilan". - Constat de la signalisation donnant l'état des A.E.S./E.A.E.S. et des A.P.S. - Le Constat de l'intégrité des dispositifs de commande (<i>au sens de la norme NF S 61-938</i>) se situant au niveau d'accès "O". 	Exploitant
1 MOIS	<p>NF S 61-933 (déc. 2022) - Annexe L.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essai de déverrouillage des dispositifs de verrouillage électromagnétique de porte. 	Exploitant
6 MOIS	<p>NF S 61-933 (déc. 2022) - art 7.8</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les SSI de catégorie A comportant plus de deux Z.S., les essais fonctionnels doivent être réalisés en deux visites. 	Technicien compétent Installateur qualifié ou son représentant habilité
1 AN	<p>Article MS 73 § 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essai fonctionnel de chaque détecteur automatique et D.M. - Essai de fonctionnement de l'E.A., des clapets et volets. - Examen de chaque DAS. <p>NF S 61-933 (déc. 2022) - Annexe I.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essai des asservissements et des arrêts d'installations techniques. - Constat de l'audibilité et de la visibilité des dispositifs lumineux et/ou sonore. 	Technicien compétent Installateur qualifié ou son représentant habilité
3 ANS	<p>Article MS 73 § 2</p> <p>Systèmes de sécurité incendie de catégorie A ou B :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen de la conformité du SSI au dossier d'identité, - Vérification des actions de maintenance et essais de fonctionnement, - Examen des conditions d'exploitation. <p><i>Nota : Cette visite ne se substitue pas à la visite annuelle réalisée par l'installateur qualifié.</i></p>	Personne ou organisme agréé
4 ANS	<p>NF S 61-933 (déc. 2022) - art 8.1</p> <p>Remplacement des batteries d'accumulateur ou essai de décharge (tous les ans).</p>	Installateur qualifié ou son représentant habilité

OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS GÉNÉRALES

Fixe : Au moins une des zones de détection incendie est en feu.

Fixe (seul):

Défaut sortie répétiteurs RS, ou
Défaut terre.

Fixe (+ voyant associé au dérangement) :

Au moins une des zones de détection incendie est en dérangement, ou
Défaut secteur sur l'une des alimentations, ou
Défaut batteries sur l'une des alimentations, ou
Défaut système, ou
Défaut ligne de sirène, ou
Défaut liaison ou défaut position sur une des fonctions de mise en sécurité (CFC3-7F).

Fixe : Défaut secteur sur l'une des alimentations

Fixe : Défaut batteries sur l'alimentation de la partie ECS.

Fixe : Défaut secteur et batteries, ou
Défaut système de l'ECS ou du CMSI.

Fixe : Au moins une des zones de détection incendie, ou
La ligne de sirènes est hors service.

Fixe : Au moins une des zones de détection incendie, ou
Une ligne de sirènes est en test.

Fixe : ECS alimenté.

• **FEU**

• DERANGEMENT

• DEFAUT SECTEUR

• DEFAUT BATTERIES

• SYSTEME HORS SERVICE

• HORS SERVICE

• TEST

• SOUS TENSION



ESSAI
SIGNALISATIONS



ARRET
SIGNAUX SONORES

organisation des commandes

Les touches sont réparties en six groupes. :

- 1 - trois touches permettent d'accéder à des opérations usuelles accessibles directement :



ARRET
SIGNAUX SONORES



ESSAI
SIGNALISATIONS



Code

- 2 - deux touches permettent d'accéder à des opérations usuelles accessibles par un menu donné sur l'afficheur :

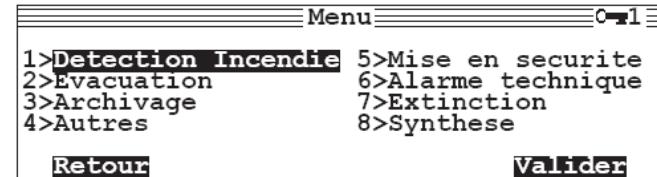
REARMEMENT



EVENEMENTS



- 3 - une touche  permet d'afficher l'écran "Menu" ci-contre, puis des sous menus en fonction de la sélection choisie :



- L'accès aux sous menus proposés peut s'effectuer soit en le sélectionnant à l'aide des touches de navigation (Cf. 5) suivi de "valider" (Cf. 6), soit en tapant le numéro associé à la sélection voulue sur le clavier numérique (Cf. 4).
- Seules les opérations exécutables au niveau d'accès en cours (**0-1** ou **0-2** ou **0-3**) sont proposées.

- 4 - un pavé numérique permet de sélectionner un des menus affichés, de saisir un code d'accès ou la valeur d'une donnée :



- 5 - quatre touches de navigation permettent de déplacer un curseur (zone ombrée) dans l'afficheur :



- 6 - quatre touches situées juste en dessous de l'afficheur permettent de valider l'action proposée sur la dernière ligne de l'afficheur en vis à vis de celles-ci :



Seules les options : 1 > Détection incendie, 2 > Évacuation, 3 > Archivage, 4 > Autres, 5 > Mise en sécurité et 8 > Synthèse sont fonctionnelles.

POUR	ACTIONS À EFFECTUER
arrêter les signaux sonores	
essayer les signalisations (visuelles et sonores)	
visualiser l'état général de l'installation (synthèse)	
ATTENTION : LES ACTIONS QUI S'EFFECTUENT AU NIVEAU D'ACCÈS 2 (N 2) NÉCESSITENT D'ENTRER UN CODE NUMÉRIQUE	
entrer le code de niveau d'accès 2 (N 2)	

POUR

ACTIONS À EFFECTUER

consulter les événements et commandes la totalité (1), les feux (2), les alarmes techniques (3), les dérangements (4), les mises en/hors service (5), en test (6) et les commandes (7) (archivage) [N 2]



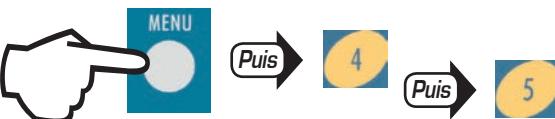
réarmer un feu (1), un dérangement (2) ou une mise en sécurité (3) [N 2]



Si le réarmement feu n'est pas réalisé, faire vérifier et remettre en état, si besoin est, la zone de détection correspondante (liaisons – matériels) par le service technique habilité.

1. Mettre la zone de détection concernée "Hors service" puis, "En service" et constater que la zone de détection concernée est opérationnelle,
2. Si des dérangements sont signalés, faire un réarmement dérangement puis si besoin, faire remettre en état la zone de détection collective correspondante (liaisons – matériels) par le service technique habilité.

régler la date et l'heure [N 2]



POUR

ACTIONS À EFFECTUER

visualiser les évènements non affichés



⇒ Appuyer sur la touche "EVENEMENTS"



Evenements		0-1
1>Feu	6>Pre-alarme	
2>Evacuation	7>Derangement	
3>Mise en securite	8>Hors service	
4>Extinction	9>Test	
5>Alarme technique		

Retour

Valider



Remarques

Seuls les menus 1 ►Feu, 2 ►Évacuation, 3 ►Mise en sécurité, 6 ►Pré-alarme, 7 ►Dérangement, 8 ►Hors-service et 9 ►Test sont fonctionnels.

défilement des feux (niveaux 1, 2 et 3)

Objectifs : ⇒ À partir de l'écran de base (Cf. ci-dessus), visualiser les feux en cours.

Procédure : ⇒ Sélectionner 1>Feu (si nécessaire).



Dernier Feu		1 / 1
28/08 à 14:13	Detecteur en alarme feu	
zone 6	Entrée	
Adresse 03035	Porte A	
3 Adresse(s) en feu dans la zone		

Retour Adresse Defiler Consigne



Dernier Feu		1 / 1
28/08 à 14:13	Detecteur en alarme feu	
zone 6	Entrée	
3 Adresse(s) en feu dans la zone		
Adresse 03035	Porte A	
Adresse 03036	Porte B	
Adresse 03041	Porte C	

Retour Zone Defiler

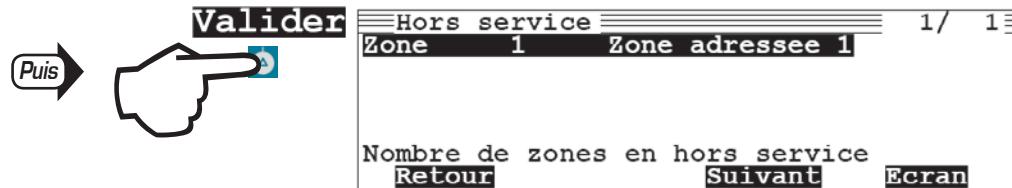
Zone

Renvoi à l'affichage de l'écran précédent.

défilement des
hors service
(niveaux 1, 2 et 3)

Objectifs : ↳ À partir de l'écran de base (Cf. écran Évènements), visualiser les hors service en cours.

Procédure : ↳ Sélectionner **8>Hors service**



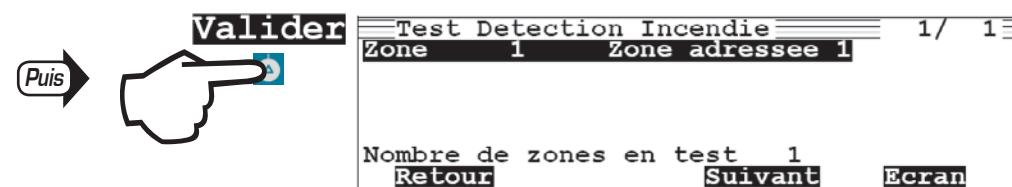
Suivant Sélectionne la ligne suivante

Ecran Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

défilement des
mises en test
(niveaux 1, 2 et 3)

Objectifs : ↳ À partir de l'écran de base (Cf. écran Évènements), visualiser les tests en cours.

Procédure : ↳ Sélectionner **9>Test**



Suivant Sélectionne la ligne suivante

Ecran Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

Exemple d'affichage après deux dérangements

Derangement	Defaut communication
zone 1	Entree
Adresse 01001	Point 123
Derangement	Defaut ligne
Ligne N.1	
2 derangement(s) Defiler	

- Les informations associées au premier dérangement sont données sur les lignes 1, 2 (et éventuellement 3),
- Les informations associées au deuxième dérangement sont données sur les lignes 4, 5 (et éventuellement 6),
- Les lignes 3 et 6 ne sont utilisées que pour des points adressés,
- Le nombre total de dérangements est donné sur la dernière ligne de l'afficheur,
- Les dérangements non affichés sont accessibles par action sur  au dessous de **Defiler** ou sur .
- Si un nouveau dérangement survient, il est affiché sur les lignes 4, 5 (et éventuellement 6) pendant 30 secondes (avec clignotement de la ligne 4), puis l'affichage initial est de nouveau présent,
- Les informations d'alarme feu sont prioritaires sur celles du dérangement.



Defiler	Derangement Detection	1 / 2
Zone 1	Entree	
Defaut ligne 1		
2 derangement(s)		
Retour	Details	Suivant
Ecran		

Affiche la liste des zones passées en dérangement

Suivant Affiche la zone suivante dans la liste des zones en dérangement affichées.

Ecran Affiche, si la liste des zones en dérangement dépasse les possibilités d'affichage de l'écran, la suite sur un nouvel écran.

Details



Derangement Detection
Zone 1 Entrée

1 / 2

Adresse 01001 Point 123
Defaut communication

2 adresse(s) en derangement.

Retour

Adresse+

Zone

Affiche les informations concernant le premier point en dérangement de la zone sélectionnée.

Adresse+



Derangement Detection
Zone 1 Entrée

2 / 2

Adresse 01002 Point 124
Defaut communication

2 adresse(s) en derangement.

Retour

Adresse-

Zone

Affiche les informations concernant le point en dérangement suivant de la zone sélectionnée.

Adresse-

Affiche les informations concernant le point en dérangement précédent de la zone sélectionnée.

Zone

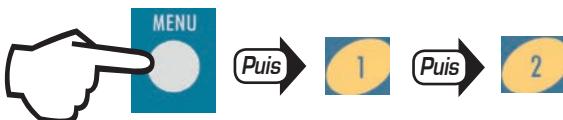
Affiche l'écran listant les zones en dérangement.

OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS LIÉES À LA DÉTECTION

visualiser l'état d'une zone (1) ou d'une adresse (2) de détection incendie



visualiser l'état récapitulatif des zones de détection incendie



mettre en service toutes les zones (1), un groupe de zones (2), une zone (3) ou une adresse (4) de détection incendie [N 2]



mettre hors service toutes les zones (1), un groupe de zones (2), une zone (3) ou une adresse (4) de détection incendie [N 2]

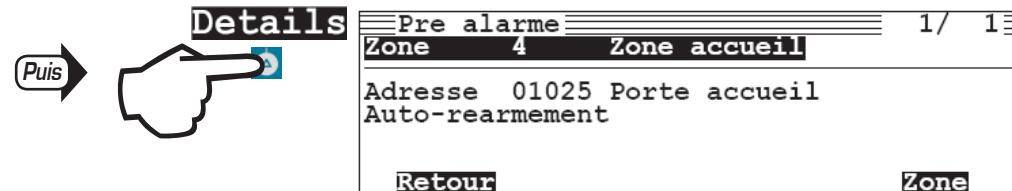
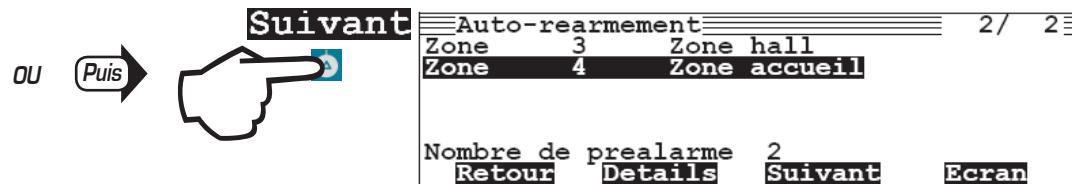
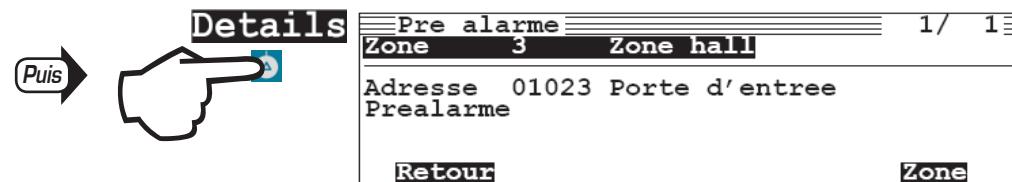
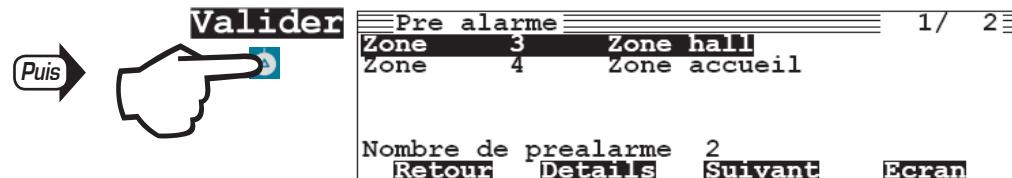


mettre en test toutes les zones (1), un groupe de zones (2) ou une zone (3) de détection incendie [N 2]



défilement des pré-alarmes (niveaux 1, 2 et 3)

- Objectifs :** ↳ À partir de l'écran de base (Cf. écran Événements), visualiser les pré-alarmes activées et les auto-réarmements effectués.
- Procédure :** ↳ Sélectionner 6>Pre-alarme



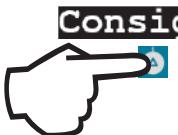
généralités

28/08 a 14:08 Declencheur active
zone 11 Magasin
Adresse 02101 Porte d'entrée
28/08 a 14:13 Detecteur en alarme feu
zone 4 Accueil rez-de-chaussee
Adresse 01004 Escalier
4 zone(s) en feu Defiler Consigne

- Les informations (date, heure, libellé de l'évènement, identification de la zone et adresse du premier point ayant détecté un feu) associées à la première zone passée en alarme feu sont données sur les lignes 1, 2 et 3*,
- Les informations associées à la dernière zone passée en alarme feu sont données sur les lignes 4, 5 et 6*,
- Le nombre total de zones en feu est donné sur la dernière ligne de l'afficheur,

☞ Remarques

* Les lignes 3 et 6 ne sont utilisées que si la première détection feu pour la zone concernée est le fait d'un organe adressé et/ou si une consigne a été définie pour cette même zone,



Consigne
28/08 a 14:08 Declencheur active
zone 11 Magasin
Consigne telephoner aux pompiers
28/08 a 14:13 Detecteur en alarme feu
zone 4 Accueil rez-de-chaussee
Consigne telephoner au n 123456780
4 zone(s) en feu Defiler Consigne

Indique, éventuellement une consigne relative à la ou les zones affichées. Cette consigne est affichée à la ligne 3 et 6 à la place de l'adresse du point. Une nouvelle action sur cette touche affiche à nouveau l'adresse du point.



Defiler
Premier Feu 1 / 4
28/08 a 14:08 Declencheur active
zone 11 Magasin
Adresse 02101 Porte d'entrée
1 Adresse(s) en feu dans la zone
Consigne telephoner au n 123456780
Retour Adresse Defiler Consigne

Affiche le détail du ou des points ayant détecté le feu pour la première zone passée en alarme feu.

plusieurs zones sont en alarme feu

Exemple d'affichage quand 4 zones sont passées en alarme feu

28/08 a 14:08	Declencheur active
zone 11	Magasin
Adresse 02101	Porte d'entrée
28/08 a 14:13	Detecteur en alarme feu
zone 4	Accueil rez-de-chaussee
Adresse 01004	Escalier

4 zone(s) en feu **Defiler** **Consigne**

Defiler



Premier Feu	1 / 4
28/08 a 14:08	Declencheur active
zone 11	Magasin
Adresse 02101	Porte d'entrée
1 Adresse(s) en feu dans la zone	
Consigne	telephoner au n 123456780

Retour **Adresse** **Defiler** **Consigne**

Defiler



Feu(x)	2 / 4
28/08 a 14:10	Detecteur en alarme feu
zone 2	Local technique
Adresse 02001	Detecteur n 1
1 Adresse(s) en feu dans la zone	

Retour **Adresse** **Defiler** **Consigne**

Defiler



Feu(x)	3 / 4
28/08 a 14:13	Detecteur en alarme feu
zone 1	Bureau du directeur
Adresse 01001	Detecteur n 9
1 Adresse(s) en feu dans la zone	

Retour **Adresse** **Defiler** **Consigne**

Defiler



Dernier Feu	4 / 4
28/08 a 14:13	Detecteur en alarme feu
zone 4	Accueil rez-de-chaussee
Adresse 01004	Escalier
1 Adresse(s) en feu dans la zone	

Retour **Adresse** **Defiler** **Consigne**

Affiche les informations relatives à la première zone passée en alarme feu., puis les deuxième, troisième et quatrième.

Dans le cas d'une seule zone passée en alarme feu, l'intitulé de l'écran est "Dernier Feu".

SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À L'ÉVACUATION (ZONE D'ALARME)

Fixe : les sirènes de la zone d'alarme concernée sont commandées
(le voyant EVACUATION s'éteint à la fin du fonctionnement des sirènes).

Clignotant : la ligne est en dérangement : les sirènes ne seront pas commandées.

Fixe : une zone de détection incendie commandant l'évacuation (les sirènes) a détecté un feu.

Fixe : la zone d'alarme est en mode VEILLE RESTREINTE (la commande des sirènes n'est possible que par appui sur le bouton poussoir COMMANDE EVACUATION).

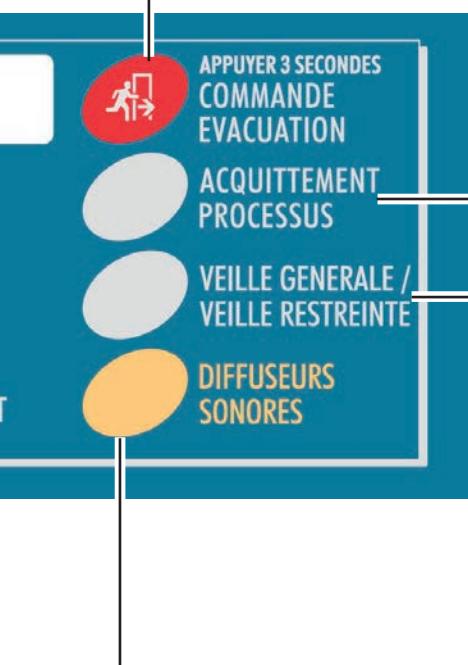
Éteint : la zone d'alarme est en mode VEILLE GENERALE (la commande des sirènes est également réalisée automatiquement par l'alarme feu d'une zone de détection).

Fixe : la ligne des sirènes est HORS SERVICE ou en TEST.

Clignotant : la ligne des sirènes est en DERANGEMENT.



À utiliser pour :



Lancer la commande de fonctionnement des sirènes.
(N1, N2, N3)

Appui durant 3 secondes minimum.

Annuler la commande temporisée avant le fonctionnement des sirènes.
(N2, N3)

SEULEMENT si le voyant EVACUATION GENERALE est éteint.

Mettre la zone d'alarme :
(N2, N3)

- en veille générale (si le voyant VEILLE RESTREINTE est allumé) : .
- en veille restreinte (si le voyant VEILLE RESTREINTE est éteint).

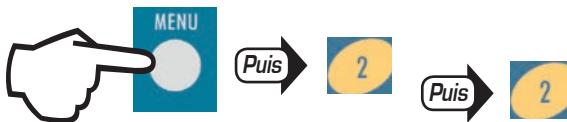
SEULEMENT si les voyants ALARME ou EVACUATION sont éteints.

Rappel :
Le mode veille restreinte est indiqué par le voyant jaune VEILLE RESTREINTE allumé en fixe.

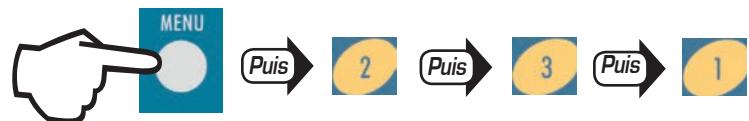
visualiser l'état de la zone (1) de diffusion d'alarme (évacuation)



visualiser l'état récapitulatif de la zone de diffusion d'alarme (évacuation)



mettre en veille générale toutes les zones (1) de diffusion d'alarme (évacuation) [N 2]



mettre en veille restreinte toutes les zones (1) de diffusion d'alarme (évacuation) [N 2]



accès à la zone de diffusion d'alarme en évacuation (niveaux 1, 2 et 3)

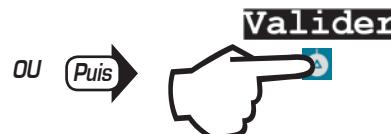
Objectifs : ↳ À partir de l'écran de base (Cf. écran Événements), visualiser la zone de diffusion d'alarme en cours d'évacuation.

Procédure : ↳ Sélectionner .2>Evacuation



[cas d'une évacuation commandée manuellement],

Evacuation commandée		1 / 1
Zone	1	Evacuation xxxx
Nombre de zone en évacuation		
Retour	Suivant	1 Ecran



[cas d'une évacuation commandée par la détection d'un feu]

Alarme évacuation		1 / 1
Zone	1	Evacuation xxxx
Nombre de zone en évacuation		
Retour	Suivant	1 Ecran

SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ (7 FONCTIONS POSSIBLES)

(par exemple : porte coupe feu)

Fixe : indique un défaut des batteries de l'alimentation NFS61-940 du CMSI.

Avec contrôle de position :

Fixe : suite à une action sur le bouton poussoir BILAN, indique, en s'allumant pendant quelques secondes, que l'ensemble des équipements de la fonction correspondante est opérationnel.

Avec contrôle de position :

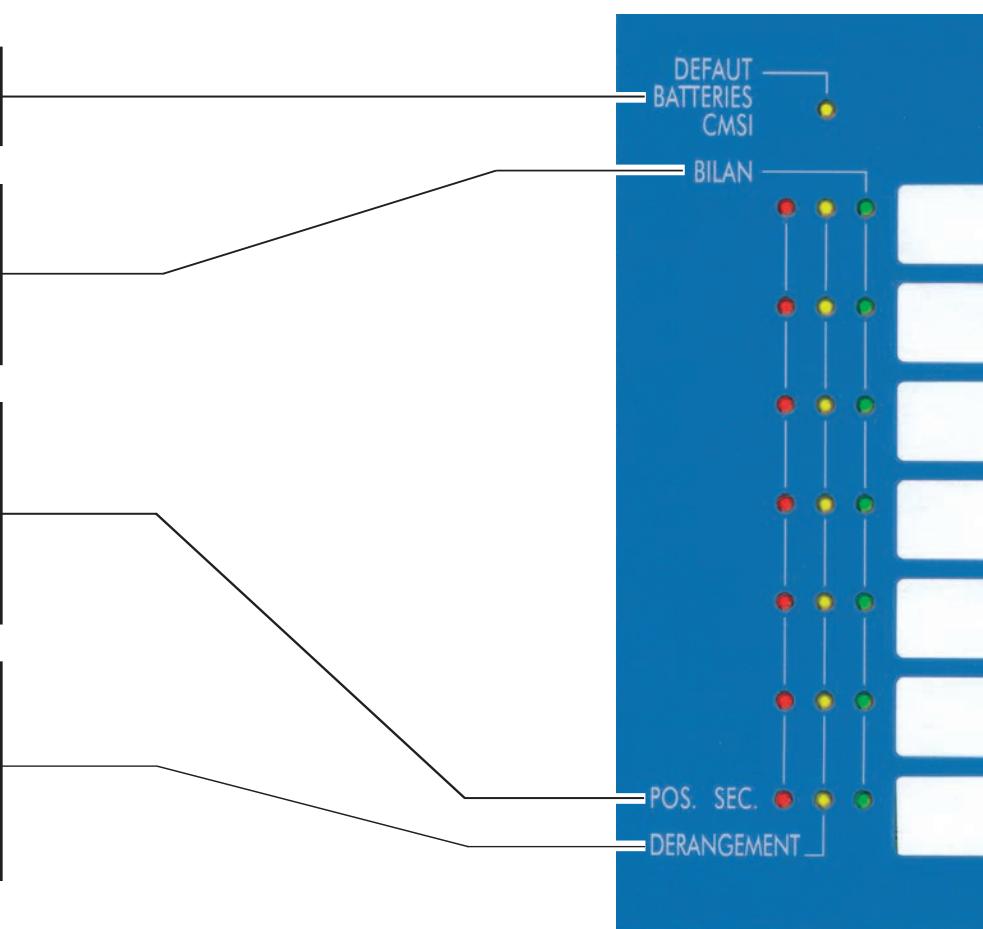
Fixe : tous les dispositifs de la fonction correspondante sont en position de sécurité.

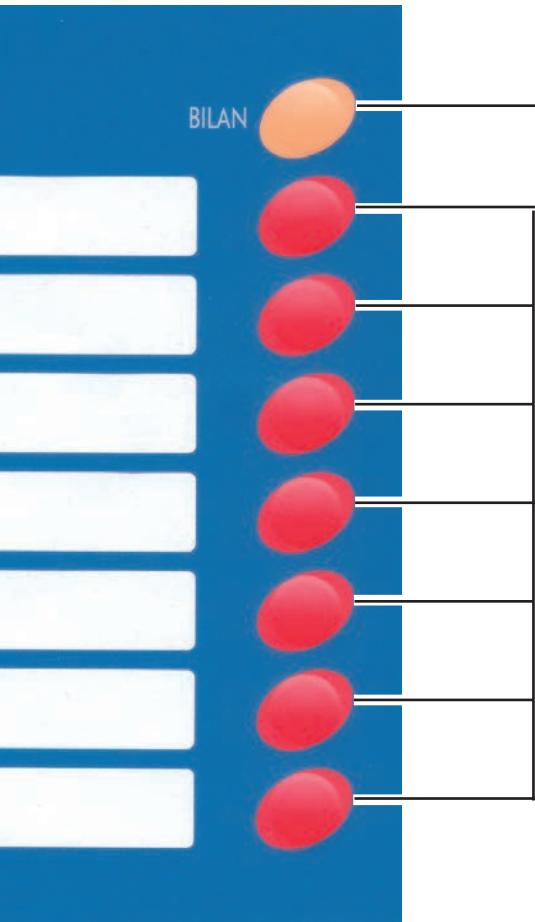
Clignotant : au moins un dispositif de la fonction correspondante n'est pas en position de sécurité.

Avec contrôle de position :

Fixe : avant une commande, au moins une des liaisons de la fonction est en dérangement.

Clignotant : au moins un dispositif de la fonction correspondante n'est pas en position d'attente.





FONCTION BILAN :

Contrôler que l'ensemble des équipements de sécurité des fonctions avec contrôle de position existantes est opérationnel.

(N1, N2, N3)

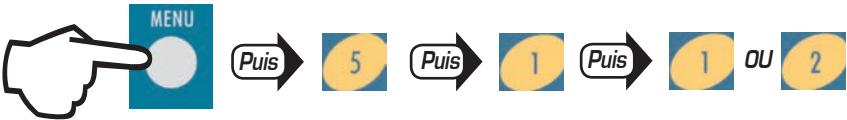
Le voyant vert BILAN de chaque fonction s'allume pendant quelques secondes.

À utiliser pour :

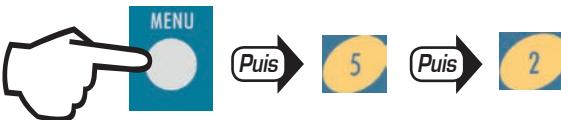
Commander manuellement une fonction à rupture/émission avec ou sans contrôle de position. **(N1, N2, N3)**

Le voyant rouge POSITION de SECURITE correspondant à la fonction commandée s'allume en fixe ou en clignotant (si la fonction est configurée avec CP).

visualiser l'état d'une fonction (1) ou d'un dispositif (2) de mise en sécurité (MES)



visualiser l'état récapitulatif des fonctions de mise en sécurité (MES)



configurer la commande de mise en sécurité en mode de commande manuelle et automatique [face avant et programmation] de toutes les zones (1), d'un groupe de zones (2) ou d'une zone (3) (N 2)

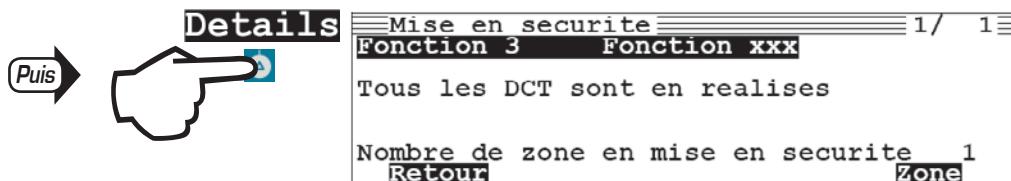
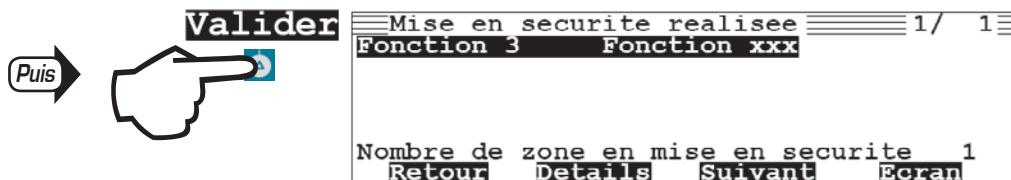


configurer la commande de mise en sécurité en mode de commande manuelle seule [face avant] de toutes les zones (1), d'un groupe de zones (2) ou d'une zone (3) (N 2)



défilement des mises en sécurité (niveaux 1, 2 et 3)

- Objectifs :** ↳ À partir de l'écran de base (Cf. écran Évènements), visualiser les fonctions de mises en sécurité et les DCT activés.
- Procédure :** ↳ Sélectionner **3>Mise en securite**



Suivant Sélectionne la ligne suivante

Ecran Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

Zone Renvoi à l'affichage de l'écran précédent.

SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ (2 FONCTIONS À RUPTURE POSSIBLES)

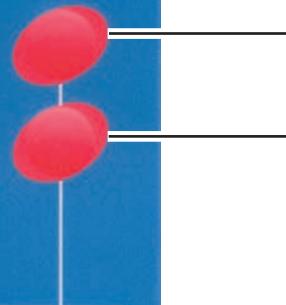
(par exemple : porte coupe feu)



une fonction
rouge corres

FONCTION 1

FONCTION 2



Pour activer immédiatement
appuyer sur le bouton poussoir
poussant.

À utiliser pour :

Commander manuellement une fonction à
rupture sans contrôle de position.
(N1, N2, N3)

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

CONSIGNES D'EXPLOITATION

alarme feu

Voyant rouge FEU fixe,
buzzer son continu.



ARRÊTER LE SIGNAL SONORE



dérangement

Voyant jaune DÉRANGEMENT fixe, buzzer
son pulsé.



APPLIQUER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

ARRÊTER LE SIGNAL SONORE



RECHERCHER LA CAUSE DU DÉRANGEMENT

Appeler éventuellement le service technique pour renseignement ou
téléphoner au numéro :

commande immédiate des sirènes



ATTENTION :

Dès que les sirènes sont commandées, il n'est plus possible de les arrêter manuellement.

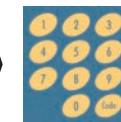
L'arrêt est automatique au bout de 5 minutes

annulation d'un processus automatique d'évacuation.

entrer le code
de niveau
d'accès 2



TAPEZ VOTRE
CODE À L'AIDE
DU CLAVIER
NUMÉRIQUE



Valider



mise en sécurité.

voir chapitre SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ (7 FONCTIONS)



ATTENTION :

IMPOSSIBLE si le voyant
EVACUATION est allumé.

EVACUATION

Avertissement

Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2° et 3° a), d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite » [article L122-4]. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

